

Interpellation présentée par le député :
M. Patrick Lussi

Date de dépôt : 19 avril 2010

Interpellation urgente écrite

La pénurie de personnel qualifié reste élevée en Suisse. Les enseignements et formations dispensés dans nos Hautes-Ecoles sont-ils toujours adaptés ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les nouveaux résultats de l'Etude « Recruiting Trends 2010 Suisse », réalisée auprès des cinq cents plus grandes entreprises suisses, ne peuvent que susciter des craintes sur l'acuité des enseignements et formations dispensés dans nos Ecoles professionnelles, Hautes-Ecoles, Universités.

Cette vaste étude met en évidence les principales tendances en matière de recrutement en Suisse et indique les estimations des milieux économiques relatives à l'évolution du marché du travail.

Aujourd'hui, les participants à cette étude estiment que pour 29 % des postes vacants il est impossible de les pourvoir par manque de personnel qualifié sur le marché de l'emploi suisse.

Le moyen de compenser cette lacune du marché indigène est le recrutement international qui est largement utilisé.

Nos grandes entreprises estiment que le recrutement par-delà les frontières restera une alternative d'importance et elles prévoient un taux qui pourrait atteindre les 54 % en 2013 !

Cette perspective, à si court terme, ne peut rester sans intervention et correction. L'emploi de nos jeunes est plus que menacé.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer les actions, programmes, moyens mis en œuvre dans notre canton pour limiter, voire contrer cette tendance ?